



15ème législature

Question N° : 40480	De Mme Bérengère Poletti (Les Républicains - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > transports aériens	Tête d'analyse >Bouleversements du réchauffement climatique sur le secteur aéronautique	Analyse > Bouleversements du réchauffement climatique sur le secteur aéronautique.
Question publiée au JO le : 27/07/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les effets du réchauffement climatique sur le secteur aéronautique. Selon une étude scientifique publiée dans la revue *Atmospheric Environment*, le transport aérien représente 2 à 3 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. À l'échelle de la France, selon des statistiques de l'INSEE, l'aviation y participerait à hauteur de 1,4 %. Si son impact environnemental est bien moins important que celui du secteur routier (25 %), le secteur aéronautique doit s'adapter au dérèglement climatique. Car s'il en est en partie responsable, ce secteur en est aussi une victime. L'aéronautique représente un véritable atout pour le pays et notamment dans un contexte de déclin industriel. La réussite d'Airbus à l'échelle nationale, européenne et internationale en est un parfait exemple. Pourvoyeur d'emplois qualifiés, ce secteur s'est longtemps montré compétitif sur la scène internationale. Aujourd'hui, il semblerait que la santé financière de l'aviation soit menacée si elle ne s'adapte pas aux mutations climatiques. Tout d'abord, selon des études menées par le Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique (CERFACS), les avions sont particulièrement sensibles aux variations climatiques. Récemment, le dôme de chaleur qui frappé le Nord de l'Amérique a empêché le décollage de nombreux avions. Il s'agit d'un phénomène qui se répètera inévitablement et qui s'intensifiera dans les années à venir. Selon le CERFACS, « il sera nécessaire de réduire de 5 % le poids total de l'avion en 2050 durant les jours de fortes chaleurs ou d'annuler les vols. ». Ce sont des décisions qui ne seront pas sans conséquence économique pour le transport aérien. Aussi, ce centre de recherches indique que « l'emballement de la machine climatique risque d'entraîner une augmentation de la turbulence atmosphérique sur les altitudes de vol traditionnelles et un accroissement des risques de givrage et de foudroiement ». Enfin, ces scientifiques alertent sur l'indispensable réaménagement des zones de trafic aérien afin de faire face au risque de submersion pour les infrastructures situées près des côtes. La pandémie de covid-19 a déjà lourdement éprouvé ce secteur qui a dû faire face à une chute du trafic aérien et à une baisse de la demande de nouveaux appareils. Si une crise sanitaire est ordinairement ponctuelle, la crise climatique s'annonce durable. C'est pourquoi elle l'interpelle sur la manière dont l'État entend accompagner le secteur aéronautique dans sa transformation afin de lui permettre de s'adapter pour assurer son avenir dans un monde menacé par les bouleversements climatiques.